DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

MAIRIE de DINGSHEIM

- 67370 –

Procès-verbal du 6 janvier 2025 à 19h30

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte rendu du 9 décembre 2024
3. Soutien au département sinistré de Mayotte
4. Renouvellement des baux ruraux (bail précaire)
5. Elaboration d'un PCS (délibération du CM)
6. Préparation du budget 2025
7. Compte rendu du SIVOM et de la communauté de communes
8. Compte rendu des commissions :
    a. Communication
    b. Cadre de vie, solidarité
    c. Urbanisme et économie
    d. Voirie
    e. Citoyenneté, jeunesse et environnement
9. Divers
10. Agenda

Liste des délibérations adoptées :

***Membres présents : 13 - Procurations : 2- Absent : - Nombre de votants* : 15**

Point à l'ordre du jour	Délib. 2024 N°	Matière de l'acte	Titre	Vote
3	**01**	**BUDGET**	Soutien aux sinistrés de Mayotte	*14 pour 1 contre*
4	**02**	**FONCIER**	Renouvellement des baux ruraux (bail précaire)	*Unanimité*
6	**03**	**TRAVAUX**	Réaménagement des locaux de la mairie - DETR	*Unanimité*

Procès-verbal du 6 janvier 2025 à 19h30

Présidence : Le maire, Gaston BURGER

Secrétaire de séance : *Brice Schobel, conseiller municipal*

Membres présents : 13

Gaston Burger, Andrée Briffoteau, Marcel Fritsch, Benoît Haettinger, Geoffrey Diebold, Joseph Arenas, Gisèle Berbach, Geneviève Botzong, Brice Schobel, Christian Biller, Fabrice Lutz, Laetitia Johner, Audrey Bauer.

Procurations : 2 – *Fabienne Breyel donne procuration à Andrée Briffoteau, Dominique Reinbolt donne procuration à Geoffrey Diebold.*

Absents : *0*

***Nombre de votants* : 15**

---

1. Désignation du secrétaire de séance

Brice SCHOBEL est désigné comme secrétaire de séance.

Votants : 15 - ***POUR : 15,*** *ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0*

2. Adoption du procès-verbal du 9 décembre 2024

Le PV de la séance du 9 décembre 2024 est adopté à l'unanimité.

Votants : 15 - ***POUR : 15*** *ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0*

3. Soutien au département sinistré de Mayotte

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Dingsheim tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Aussi, il est proposé au conseil municipal que la commune de Dingsheim contribue à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, soit en faisant un don à la Protection civile, soit à la Croix rouge.

Après avoir entendu ce rapport, il est demandé à l'assemblée d'approuver ce soutien à la population de Mayotte, d'habiliter Monsieur le maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération,

Le conseil municipal, après débat décide de soutenir le dispositif proposé par l'AMF en faisant un don de 1.000€ à la protection civile. Ces crédits seront repris dans le cadre du vote du budget primitif 2025

Délibération N°01/2025 - Adoptée

Votants : 15 - ***POUR : 14,*** *ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 1 (J.Arenas)*

4. Renouvellement des baux ruraux (bail précaire)

La commune est propriétaire d'un certain nombre de parcelles de terres et que ces dernières sont louées aux exploitants agricoles soit sous forme de baux à ferme, soit de baux précaires. Les baux précaires, signés précédemment sont arrivés à échéance. Compte tenu du réaménagement foncier en cours, il convient de les relouer, pour une période d'1 an moins 2 jours.

Entendu l'exposé du maire, le conseil municipal, fixe un fermage annuel de 2,10€ de l'are pour les parcelle ci-dessous et autorise le maire à louer par la signature d'un bail précaire sous seing privé :

1/ Pour la période du 01/11/2024 au 29/10/2025 payable au 01/11/2024

- ✓ la parcelle section 7 N°70 ODICHSAECKER d'une surface de 02ha7a47ca
- ✓ la parcelle section 5 N°55 SCHIMMERLAECKER d'une surface de 59a58ca
  - ↳ au GAEC « des 4 ponts » représenté par monsieur Damien Fritsch l'EARL domicilié 30 rue Principale à 67170 Wingersheim-les-4 bans

- ✓ la parcelle section 7 ODICHSAECKER N°68 d'une surface de 6a83ca
- ✓ la parcelle section 7 ODICHSAECKER N°69 d'une surface de 25a83ca
  - ↳ à Mme Gisèle BERBACH domiciliée 5 Place de la Mairie à 67370 Dingsheim

2/ Pour la période du 01/11/2025 au 29/10/2026 payable au 01/11/2025
(si la réaménagement foncier n'est pas encore applicable)

- ✓ la parcelle section 7 N°70 ODICHSAECKER d'une surface de 02ha7a47ca
- ✓ la parcelle section 5 N°55 SCHIMMERLAECKER d'une surface de 59a58ca
  - ✓ à l'EARL Georges BURGER représentée par monsieur Antoine BURGER domicilié 1, rue Haute à 67370 Dingsheim

- ✓ la parcelle section 7 ODICHSAECKER N°68 d'une surface de 6a83ca
- ✓ la parcelle section 7 ODICHSAECKER N°69 d'une surface de 25a83ca
  - ↳ à l'EARL Georges BURGER représentée par monsieur Antoine BURGER domicilié 1, rue Haute à 67370 Dingsheim

Délibération N°02/2025 - Adoptée

Votants : 12 (G .Burger, M. Fritsch, G. Berbach étant partie prenantes n'ont pas participé au vote en quittant la salle au début des débats)

POUR : 12, *ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0*

5. Elaboration d'un PCS (délibération du CM)

Un Plan Communal de Sauvegarde est à mettre en œuvre sur Dingsheim. Une première ébauche de ce plan est réalisée. Laetitia Johner, Geneviève Botzong et Fabrice Lutz sont volontaires pour s'associer à la réalisation du PCS.
Il sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil municipal. Un appel sera également fait à la population pour recenser les volontaires, qui souhaiteraient apporter leurs compétences à ce Plan Communal.

6. Préparation du budget 2025

Les nouveaux projets recensés pour 2025, sont à ce jour :

- Mise en place d'une vidéo-protection des entrées communales (un projet est en réflexion à l'échelle de la communauté de communes)
- Finalisation du remplacement des luminaires à lampes au sodium HP par des luminaires à LED
- Réalisation de panneaux : Hofname et plaques historiques
- Remise à jour du site internet…
- Equipement de panneaux photovoltaïques de la toiture de l'église
- Le réaménagement des locaux de la mairie et de ses annexes.

En effet, cela fait presque 30 ans que la mairie n'a pas bénéficié d'une rénovation et que de ce fait, les locaux ne répondent plus aux besoins actuels en ne permettant pas notamment une bonne conservation des archives dans des conditions conformes aux normes en vigueur (climatisation, sécurité incendie …).
De plus, les locaux de la mairie doivent offrir des espaces polyvalents aux activités municipales, afin d'optimiser tous les espaces disponibles, notamment en matière de salle de réunion, de locaux permettant le stockage et surtout d'offrir des locaux de travail dignes aux bénévoles. L'aménagements de nouveaux espaces est nécessaires. Ce projet permettra également la mise aux normes des sanitaires publics.
Ces rénovations permettront d'améliorer la qualité des services offerts aux habitants, de plus en plus demandeurs d'informations du fait du développement de services numériques, tout en préservant le patrimoine communal.

L'ensemble de cette rénovation a fait l'objet d'une étude préalable par le cabinet Ligne Libre, représenté par Mme Katia GROH. Le budget prévisionnel de ces travaux est estimé à 271 420€ HT.

Afin que la commune puisse financer ces travaux, il conviendrait de solliciter une subvention auprès de l'Etat par le biais de la DETR. En cas d'accord, les travaux pourraient encore être lancés très rapidement, idéalement avant l'été 2025.

Le conseil municipal, après débat décide d'adopter le principe de rénovation des locaux et annexes de la mairie et de solliciter le cabinet Ligne Libre pour ce chantier. Il prend acte du descriptif détaillé du projet pour un montant estimatif global des travaux de 271.420€ HT. Une subvention auprès des services de l'Etat : DETR au titre de la programmation 2025 sera sollicitée.

Le calendrier prévisionnel sera :

- Diagnostic technique et élaboration des plans : 1er trimestre 2025
- Consultation des entreprises : 2ème trimestre 2025
- Démarrage de l'opération : 3ème ou 4ème trimestre 2025 pour une durée estimée à 6mois

Délibération N°03/2025 - Adoptée

Votants : 15 - ***POUR : 15,*** *ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0*

7. Compte rendu des commissions :

Cadre de vie, solidarité

Prochaine manifestation : les vœux du Maire. Mise en place à partir de 17h. Cérémonie à 19h. Knacks, bretzels et kugelhopfs salés.

Communication

La parution du journal « Le pont » est prévu pour la fin janvier, début février.
Citykomi : 600 messages en 2024, 1020 abonnés. Chaque message est en moyenne partagé 3 fois.

Urbanisme et économie

Une réunion concernant le suivi de l'aménagement de la mairie aura lieu en janvier. Une demande de subvention pourrait être sollicitée auprès de l'état.

Construction d'un bâtiment au bout de la rue Le Corbusier : logements et local professionnel.
Les logements de la rue de la Chaîne sont livrés.

Voirie

Continuité de la piste cyclable par le chemin de la « Klamm »

8. Compte rendu du SIVOM et de la communauté de communes

SIVOM

La réflexion sur le budget 2025 est en cours.
La commission « Investissements » se réunira le 7 janvier 2025
Parmi les investissements à réaliser :

- Réhabilitation de la maison du SIVOM ;
- Etude sur l'implantation du stade de football et aménagements de proximité
- Luminaires LED à compléter
- Implantation de panneaux photovoltaïques sur bâtiments publics du Sivom (centre culturel, écoles, ateliers…)
- Rafraîchissement des locaux du centre culturel

Communauté de communes

- Poursuite de la construction des CLSH : réalisation de Dingsheim, nouveaux projets à Berstett, Ittenheim, Wiwersheim.
- Débat d'orientation budgétaire de la communauté de communes fixé au 23 janvier à 19h.

9. Divers

a. Agenda

- Prochains conseils municipaux :
  - 3 février 2025 à 19h30
  - 3 mars 2025 à 19h 30
- Autres
  - 9 janvier 2025 : cérémonie des vœux à 17h 45
  - 11 janvier 2025 : ramassage et broyage des sapins de Noël à 10h
  - 14 janvier 2025 : vœux du maire de Griesheim à 19h

La séance est close à 21h

Ont signé le présent procès-verbal :

Le président de séance : Gaston BURGER ***Maire***	**Le secrétaire de séance : Brice Schobel** ***Conseiller municipal délégué***